Association des Anciens Elèves de l'Ecole alsacienne
109 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
Association déclarée, régie par la loi de 1901,
Initiée en 1875, créée le 18/06/1913 et reconnue d'utilité publique le 25/07/1929
Siret : 784 285 520 00028 Code activité NAF : 9499Z
www.aaeea.com – contact@aaeea.com

Lettre aux parents de la « Promotion 2018 »

Chers parents,

Bientôt bachelier, votre enfant fait partie de la Promotion 2018 des élèves de l'École alsacienne et intégrera la famille des Anciens élèves (« AE ») dès le mois de juillet prochain.

L'association des Anciens Élèves de l'École alsacienne (AAEEA) a été créée en 1875 et est presque aussi ancienne que l'École. Elle maintient le lien entre les différentes générations d'élèves :

- elle favorise **leur découverte des filières et métiers** à travers des Journées d'information post-bac et la co-organisation avec l'École des Samedis de l'Orientation permettant aux jeunes Anciens de rencontrer des étudiants et professionnels des secteurs qu'ils visent ;
- elle les accompagne dans leur **installation à l'étranger** grâce à une série d'antennes, qui rapprochent les anciens élèves expatriés, notamment aux USA, Canada, Europe et en Chine ;
- elle propose une série de **conférences professionnelles**, « RésEAutez », sur des thèmes et secteurs spécifiques, visant à développer carrière, clientèle, relations ;
- elle organise des dîners/pots permettant aux anciens de **se réunir en promotions**, autour d'une personnalité, de retrouver leurs professeurs d'hier et tout simplement de revenir à l'École pour la redécouvrir ;
- elle édite, pour ses membres, de manière électronique un **annuaire en ligne** recensant les presque 12.000 AE par filière d'étude et secteur d'activité quand ils sont connus ;
- elle diffuse son actualité et celle de l'EA sur **www.aaeea.com** (actualités, agenda, carnet, manifestations, annonces d'emploi, photos de classe, etc.) ;
- elle participe aux **concerts, expositions, séances de signatures** (salon du livre de l'EA) auxquelles participent de grands noms de la littérature contemporaine, **journées du patrimoine**, organisés par l'École ;
- elle **édite des ouvrages d'AE** (romans, essais, documents historiques…) ;
- elle fait également le lien avec l'École en accordant des **bourses** de scolarité et des Prix.

Aujourd'hui, les anciens élèves peuvent adhérer à l'AAEEA.
Nous souhaitons vous proposer à vous tous, parents, de nous rejoindre également, pour continuer à rester, après le départ de vos enfants vers d'autres horizons moins alsaciens, proches de cette Maison qui nous est chère.
Deux possibilités s'offrent à vous :

- vous avez la possibilité de vous inscrire et d'adhérer en ligne sur notre site (pour 35€/an) en tant que membre associé « parent d'ancien élève », ce qui vous permettra de recevoir tous les courriers de l'AAEEA, les invitations aux manifestations, et bien sûr l'annuaire, ainsi qu'un accès intégral aux informations ;
- vous avez aussi la possibilité de régler la cotisation de votre enfant (pour 21€/an) en tant que tiers payeur. Votre enfant recevra sous peu une clé d'activation de son compte « AAEEA » sur sa boîte mail de l'École alsacienne.

Note : Il est à noter que, est « ancien », tout élève ayant passé au moins une année à l'école. Qu'il ait passé son baccalauréat à l'École alsacienne ou pas. L'année de promotion retenue est l'année de passage du dernier baccalauréat.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire (contact@aaeea.com).

Avec mes remerciements,

Marine Nahooray
Présidente AAEEA
AE promotion 1994